

Minutes du Notaire Jean DALLE Ste Colombe de Peyre 1646 1650 3E9316 CM

N° photo	DATE	Epoux	Parents époux	Lieux	Epouse	Parents épouse	Lieu	Complément
129	16/02/1649	BEYRES Gilbert	non indiqués	Trémouloux p Prinsuéjols	LAURENT Antoinette	Jean et Jeanne CHABERT	Le Buisson	la fiancée du consentement de son père. Le père de la fiancée lui donne 300 livres, deux robes drap de maison et 45 livres du chef de Jeanne CHABERT, Antoine et Etienne LAURENT frères de la fiancée lui donnent 80 livres. Fait au Buisson maison dudit Jean LAURENT, présents Mre Antoine NOZERON curé de Prinsuéjols, Antoine GRAS fils dudit lieu, Antoine FOURNIER fils à Vidal de Trémouloux ..
69	23/02/1648	BOULET Guillaume	feux Jean et Jeanne BARLET	Couffinet p Ste Colombe de Peyre	SALGUES Anne	feu Etienne et Catherine PINEDE	Le Grach p St Sauveur	Ladite SALGUES du consentement de sa mère, de Pierre MEISSONNIER son beau frère, Antoine et Etienne SALGUES ses frères . Pierre MEISSONNIER constitue à la fiancée sa belle sœur 315 livres, 3 brebis avec leurs agneaux, une velle de deux ans, une couverture, deux linceuls, deux robes , cotillon, 15 livres provenant de la succession de Jean SALGUES frère de la fiancée décédé ab intestat, ladite PINEDE mère de la fiancée donne à sa fille une robe drap de maison, Antoine et Etienne SALGUES frères de la fiancée lui donnent 50 livres, la fiancée s'est constitué 12 livres, une brebis.
89	27/07/1648	BOUT Blaise		Siveirac p Javols	BOULET Dauphine	Feux Jean et Jeanne BARLET	Couffinet p Ste Colombe de Peyre	Blaise BOUT natif des Andes p St Sauveur habitant à présent Siveirac p Javols. La fiancée s'est constitué tous ses biens. Fait au Couffinet maison de Piere BARLET ici présent soussigné, Guillaume BOUT de Siveirac frère du fiancé.
125	14/02/1649	CHALVET Antoine	feu Pierre et Anne AMBERT	Le Buisson	BOURGADE Agnès	Pierre et Jeanne VALAT	La Védrinelle p Ste Colombe de Peyre	Le fiancé du consentement d'Etienne MEISSONNIER son parâtre du lieu du Cher et de ladite AMBERT sa mère , la fiancée avec la permission de Pierre BOURGADE son père. Ladite AMBERT à présent femme d'Etienne MEISSONNIER sachant avoir donné la moitié de ses biens à Marie CHAUVET sa fille lors de son CM fait avec Antoine MEISSONNIER du Cher, suit une quittance d'Antoine CHAUVET à Agnès BOURGADE sa fiancée pour 291 livres.

19	03/02/1647	CHANTAL (ou CHAUVET) Durand	Antoine et Catherine GIBELIN	Pratviala p Prinsuéjols	CONORT Jeanne	feu Jean et Jeanne FOURNIER	Solatges p Prinsuejols	Le fiancé du consentement de ses père et mère, la fiancée du consentement de Jean et Guillaume CONORT ses frères. Jean CONORT frère de la fiancée lui constitue 675 livres, trois robes, une couverte, deux linceuls, ...une vache pleine ou avec son veau, cinq brebis et cinq agneaux, Guillaume CONORT frère de la fiancée lui constitue 25 livres. Les parents du fiancé lui donnent la moitié de tous leurs biens présents et à venir avec la moitié des charges, ledit Durand jouira de tous les biens sauf de l'étable joignant la grange. Fait à Solatges maison dudit Jean CONORT.
120	07/02/1649	FELGEIROLLES Jean	feux Jean et Jeanne BRUN	Sinières p Le Buisson	FOURNIER Marguerite	feux Jean et Agnès PRADAL	Ventouzet p Ste Colombe	La fiancée s'est constitué tous ses biens. Ledit FELGEIROLLES donne à la fiancée 45 livres , ladite FOURNIER donne au fiancé 30 livres. Fait à Ventouzet maison de ladite FOURNIER, présent Jean FELGEIROLLES frère du fiancé.
118	07/02/1649	PAGES Antoine	Guillaume et Marguerite BEYRES	Le Fau p Brion	PINHEDE Jeanne	feu Durand et Catherine SAVOIE	Fréjoutes p Prinsuejols	Le fiancé assisté de Guillaume PAGES, la fiancée du consentement de sa mère. La fiancée se constitue tous ses biens. Elle déclare que sa maison est dépourvue de tous meubles et que les bœufs qui sont dans son étable appartiennent à Guillaume une vache appartient à Catherine SAVOIE sa mère ... Antoine PAGES vieux donne à Antoine PAGES son frère fiancé 400 livres , une velle , pour ses droits de légitime. Fait à Fréjoutes maison de ladite PINHEDE.
53	22/09/1647	ROUME Pierre	Jean et Jeanne BREHON	Couffinet p Ste Colombe de Peyre	GOTTY Marguerite	Feu Jacques et Catherine ASTRUC	Rimeizenc p Le Fau	Le fiancé avec la permission de Jean son père, la fiancée de l'avis de Pierre et Agnès GOTTY ses frère et sœur. La fiancée s'est constitué la somme de 150 livres gagnés de son travail, Jeanne GOTTY sœur de la fiancée lui constitue les biens et droits qui peuvent lui appartenir du chef de ladite feu ASTRUC leur mère, une robe. Pierre GOTTY donne à sa sœur 30 livres

52	15/09/1647	SAUVAGE (de) Antoine			ROUX Marguerite			Article de mariage : Antoine de SAUVAGE assisté de Pierre BEQUAT son oncle de Serverette et du Sr OUVRIER bourgeois de Rieutort son cousin d'une part, et Marguerite ROUX assistée de Jeanne DALLE sa mère et de Mre Guillaume ROUX bailhe son ayeul paternel ont promis de contracter mariage. Ladite Jeanne DALLE donne à Marguerite ROUX sa fille la moitié de ses biens se réservant une pension annuelle de quatre ceitiers seigle mesure de Peyre. Guillaume ROUX promet de ratifier la donation.
15	05/01/1647	VALAT Jacques	Feux Jean et Jeanne RAYNAL	Usanges p Prinsuéjols	PLAGNIARD Catherine	Guillaume et Marqueze POLDADIER	La Vergne P St Chelly diocèse Rodez	Le fiancé assisté de Jacques VALAT son oncle du Py et Jean VALAT d'Aubigeyrettes son cousin, la fiancée du consentement de ses père et mère. Les parents de la fiancée constituent à leur fille , savoir du chef du père 650 livres, deux robes, du chef de sa mère 30 livres. Suit une quittance de Jacques VALAT à Guillaume PLAGNIARD pour le premier paiement de la dot.

Minutes du Notaire Jean DALLE Ste Colombe de Peyre 3E9316 1646 1650 Testaments

N° photo	DATE	Testateur	Lieux	Complément
76	12/04/1648	ALLO Jeanne	Las Fons p Ste Colombe de Peyre	Jeanne ALLO veuve de Guillaume MAUREL de Las Fons p Ste Colombe étant malade ayant néanmoins les bons sens et mémoire de peur d'être surprise par la mort fait son testament. Veut être inhumée au cimetière de Ste Colombe au tombeau de ses ancêtres et que soient appelés deux prêtres , donne 5 sols à chaque prêtre. Donne et lègue pour tous droits de légitime à Pierre et Vidal MAUREL ses fils 30 livres payables pour moitié quand ils se marieront ou auront 25 ans l'autre moitié en trois paiements , donne par mêmes droits à Louise et Marie MAUREL ses filles 60 livres payables pour moitié quand elles se marieront ou auront 25 ans, l'autre moitié en trois paiements. Donne à tous ses autres prétendants 5 sols. Institue HU Marguerite MAUREL sa fille et la testatrice comme héritière fiduciaire de feu MAUREL son mari a rendu à ladite Marguerite MAUREL l'hérité de celui-ci.
71	24/02/1648	ASTRUC (ASTOUR) Marguerite	Las Fons p Ste Colombe de Peyre	Marguerite ASTRUC femme de Jean GRAS de Las Fons p Ste Colombe étant malade ayant néanmoins les bons sens et mémoire de peur d'être surprise par la mort fait son testament. Veut être inhumée au cimetière de Ste Colombe au tombeau de ses ancêtres, donne 5 sols à chaque prêtre. Donne et lègue pour tous droits de légitime à Antoine, Jean, autre Jean, Pierre, Catherine et Marguerite GRAS ses enfants 400 livres à se partager quand ils se marieront ou auront 25 ans, donne par mêmes droits à Marguerite GRAS sa fille femme de Guillaume PORTE de Las Fons outre ce qu'elle leur a constitué lors de leur CM 5 sols, donne à tous ses autres parents ou prétendants 5 sols, nomme HU Jean GRAS son mari à charge pour lui de satisfaire ci-dessus et rendre l'héritage à l'un de leurs enfants à son choix à la fin de ses jours ou quand bon lui semblera.
55	28/09/1647	BEYRES Pierre	Trémouloux p Prinsuéjols	Pierre BEYRES de Trémouloux p Prinsuéjols étant malade ayant néanmoins les bons sens et mémoire de peur d'être surpris par la mort fait son testament. Veut être inhumé au cimetière de Prinsuéjols au tombeau de ses ancêtres et que soient appelés cinq prêtres et qu'il sera donné 5 sols à chacun. Donne et lègue 10 livres au prêtre pour des messes, donne et lègue pour tous droits de légitime à Jean BEYRES son fils naturel et légitime 600 livres payable pour moitié se mariant ou ayant l'âge de 25 ans, l'autre moitié en 5 paiements. Donne et lègue par mêmes droits à Catherine BEYRES aussi sa fille 300 livres, deux robes drap de maison, une vache pleine ou avec son veau, cinq brebis, une couverture laine, deux linceuls payables lorsqu'elle se mariera ou aura 25 ans. Donne à Jeanne BONNAFE ? du Chaila et à autre Jeanne (en blanc) de la Capelle ses nièces et filleules une ? Payable à la prochaine fête de la Toussaint. Institue HU Marguerite BONNAFE ? sa femme à la charge de satisfaire ci-dessus.
167	12/06/1649	CHARBONNIER Quiteyrie	Les Combettes p Le Buisson	Quiteyrie CHARBONNIER femme de Pierre COMBETTES de Combettes p Le Buisson étant malade ayant néanmoins les bons sens et mémoire de peur d'être surprise par la mort fait son testament. Veut être inhumée au cimetière du Buisson au tombeau de ses ancêtres et que soient appelés deux prêtres. Donne et lègue pour tous droits de légitime à Pierre, autre Pierre et Jean COMBETTES ses fils dudit COMBETTES son mari et à chacun 60 livres, donne et lègue à Pierre COMBETTES son mari .. donne à tous ses autres prétendants 5 sols, institue HU Agnès COMBETTES sa fille à charge de payer les légats et les honneurs funèbres.

14	05/01/1647	COUDERC Pierre	Marvejols	Pierre COUDERC de Marvejols habitant à Couffinet p Ste Colombe, malade, fait son testament. Veut être enterré au cimetière de la paroisse du Buisson au tombeau de ses ancêtres et que soient appelés cinq prêtres. Lègue à Magdeleine (COURDESSE?) sa femme 1000 livres , donne et lègue à Magdeleine RANDAU... sa (petite fille) un champ au terroir de Marvejols, donne pour tous droits de légitime à Magdeleine COUDERC femme de Privat RANDAU... outre ce qu'il lui a constitué lors de son CM 5 sols, donne à tous ses autres parents ou prétendants 5 sols, nomme HU Jean COUDERC son fils.
180	09/10/1649	FANGUIN Astruge	Las Fons p Ste Colombe de Peyre	Astruge FANGUIN femme de Pierre CONNORT de Las Fons p Ste Colombe étant malade ayant néanmoins les bons sens et mémoire de peur d'être surprise par la mort fait son testament. Veut être inhumée au cimetière de Ste Colombe et que soient appelés deux prêtres auxquels elle donne 5 sols, pour le surplus de ses obsèques s'en remet à la discrétion de son héritier bas nommé. Donne et lègue pour tous droits de légitime à Pierre VANEL son fils de feu Jean VANEL son premier mari et à Pierre CONNORT aussi son fils dudit CONNORT son mari et à chacun d'eux 30 livres. Donne audit Pierre VANEL son fils une brebis de port. Donne pour mêmes droits à Antoinette et Jeanne VANEL, à Antoinette et Luque CONNORT ses filles et à chacune 45 livres. Donne et lègue à Jean CHAUDESAYGUES du Villaret 3 livres et à Béatrix de La Béral 4 livres. Donne à son lignage et tous ses prétendants à ses biens 5 sols. Institue HU Pierre CONNORT son mari à charge de payer les légats et les honneurs funèbres et rendre ses biens à l'un de leurs enfants à son choix à la fin de ses jours ou quand bon lui semblera.
196	25/02/1650	FONTUGNE Anne	Couffinet p Ste Colombe de Peyre	Anne FONTUGNE femme de Jean BOULET GIBELIN de Ganivet p Ribennes à présent habitant à Couffinet p Ste Colombe en Gévaudan étant malade ayant néanmoins les bons sens et mémoire de peur d'être surprise par la mort fait son testament. Veut être inhumée au cimetière de Ste Colombe. Donne et lègue pour tous droits héréditaires à Anne BOULET sa fille 90 livres payables moitié lorsqu'elle se mariera ou aura atteint l'âge de 25 ans, l'autre moitié en quatre paiements. Pour mêmes droits donne et lègue à Pierre, Jean, Antoine et Astorg BOULET ses enfants et à chacun 15 livres payables moitié lorsqu'ils se marieront ou auront atteint l'âge de 25 ans, l'autre moitié en quatre paiements. Donne à Jean BOULET son mari à tous ses autres prétendants 5 sols, institue HU Pierre BOULET son fils aîné à charge de payer les légats et les honneurs funèbres.

197	25/02/1650	FOURNIER PEYROT plerre	Ressouches p Le Buisson	Pierre FOURNIER PEYROT de Ressouches p Le Buisson étant malade ayant néanmoins les bons sens et mémoire de peur d'être surpris par la mort fait son testament. Veut être inhumé au cimetière du Buisson au tombeau de ses ancêtres et que soient appelés trois prêtres auxquels il donne 5 sols, pour le surplus de ses obsèques s'en remet à la discrétion de son héritier bas nommé. Donne et lègue pour tous droits héréditaires à Jeanne, autre Jeanne FOURNIER ses filles légitimes à chacune neuf vingt Livres, deux robes.... 4 brebis de port payables moitié lorsqu'elles se marient ou auront atteint l'âge de 25 ans, l'autre moitié en quatre paiements. Par mêmes droits donne et lègue à Pierre FOURNIER son fils pareille somme et semblable paiement que ci-dessus. Donne aussi au(s) posthume(s) qui pourrait être dans le ventre d'Antoinette MALAFOSSE sa femme pareille somme. Donne à tous ses autres prétendants 5 sols. Institue HU Antoinette MALAFOSSE sa femme à la charge de payer les légats et les honneurs funèbres et de rendre l'hérédité à l'un de ses enfants à la fin de ses jours ou quand bon lui semblera.
11	23/12/1646	ROUX Guillaume	St Sauveur de Peyre	Testament fait par Mr Guillaume ROUX pour et au nom de Mre Pierre ROUX notaire son fils. Guillaume ROUX de St Sauveur sachant son fils Pierre ROUX notaire avoir fait son testament le 5 juillet dernier chez moi notaire et avoir institué HU Jeanne DALLE sa femme, icelle avoir appelé à la substitution de ses biens aucun de ses enfants et d'autant que ladite DALLE veuve de Mr Pierre ROUX avoir répudié son hérité, à cause de quoi le testament devient caduc et les biens de Pierre ROUX son revenus à la puissance de Guillaume ROUX son père et qu'il a la liberté d'en disposer. Guillaume ROUX pour et au nom de son fils Pierre donne et lègue pour tous droits de légitime à Pierre ROUX son petit fils, fils dudit Pierre la somme de 300 livres payables lorsqu'il aura 25 ans, donne et lègue par mêmes droits à Jean ROUX fils dudit Pierre même somme dans les mêmes conditions, donne et lègue à Jeanne ROUX et autre Jeanne ROUX aussi ses petites filles à chacune 50 livres, deux robes avec cotillon drap du Languedoc, une couverture .., donne et lègue à Antoinette ROUX femme de Jacques CHASSARIC et à Isabeau ROUX femme de Pierre ESTEVENON outre ce qui a été constitué lors de leur union par leur feu père 5 sols, donne à tous les autres parents et prétendants de son fils 5 sols. Institue HU Marguerite ROUX sa petite fille dudit feu Pierre.
33	14/05/1647	THEROND Jeanne	Feneyrols p Prinsuéjols	Jeanne THEROND veuve de Gabriel BARRES de Feneyrols p Prinsuéjols étant malade de peur d'être surprise par la mort fait son testament. Veut être inhumée au cimetière de Prinsuéjols au tombeau de ses ancêtres, et que soient appelés cinq prêtres et qu'il sera donné 5 sols à chacun. Donne et lègue pour tous droits de légitime à Pierre, ? Et Antoine BARRES ses enfants 20 livres à chacun payables moitié se mariant ou ayant 25 ans, donne et lègue par mêmes droits à Isabeau et Catherine BARRES ses filles et à chacune 40 livres payables dans les mêmes conditions, donne et lègue à Marguerite BARRES aussi sa fille femme d'Antoine COLOMB outre ce qu'elle lui a constitué lors de leur CM 5 sols, comme à tous ceux qui pourraient prétendre à ses biens, nomme HU Pierre BARRES son fils aîné à charge pour lui de payer les légats et lui faire les honneurs funèbres .

211	08/05/1650	VANEL Bertrand	Las Fons p Ste Colombe de Peyre	<p>Bertrand VANEL de Las Fons p Ste Colombe en Gévaudan étant malade ayant néanmoins les bons sens et mémoire de peur d'être surpris par la mort fait son testament. Veut être inhumé au cimetière de Ste Colombe au tombeau de ses ancêtres et que soient appelés cinq prêtres auxquels il donne 5 sols, pour le surplus de ses obsèques s'en remet à la discrétion de son héritier bas nommé. Donne et lègue à André CONNORT prêtre et curé de Ste Colombe 12 livres pour dire des messes. Donne et lègue à Marguerite MAUREL sa femme une brebis. Donne et lègue à Antoine FOURNIER son valet une bassine. Donne et lègue à Marguerite PORTE sa nièce fille de Durand PORTE et de Jeanne VANEL sa fille, la plus âgée la somme de 60 livres payable lorsqu'elle se mariera ou aura atteint l'âge de 25 ans. Donne et lègue à Durand PORTE son beau fils 60 livres. Donne à tout son lignage et prétendants 5 sols. Institue HU Jeanne VANEL sa fille à charge de payer les légats et ses honneurs funèbres.</p>
-----	------------	----------------	---------------------------------------	--

Minutes du Notaire Jean DALLE Ste Colombe de Peyre 1646 1650 3E9316 divers actes

N° photo	DATE	Intervenant	Lieux	Intervenant	Lieu	Acte	Complément
73	15/03/1648	ARNAL Jean	Marchastel	ROUME Blaise	Viminet p La Chaze de Peyre	reconnaissance	Blaise ROUME du Couffinet demeurant à présent au Viminet comme mari de Peyronne ARNAL confesse avoir reçu de Jean ARNAL son beau père à présent habitant à Marchastel 30 l, deux robes, un cotillon, une couverte et deux linceuls pour fin et entier paiement de la dot promise à ladite Peyronne lors de leur CM reçu par M° MEISSONNIER notaire.
193	09/01/1650	ARNAUD Jean	Couffinet p Ste Colombe	ROMME Astruge	Ressouches p Le Buisson	achat	Astruge ROMME veuve de Jean TEISSIER de Ressouches vend à Jean ARNAUD de Masseloup à présent habitant à Couffinet un champ et devèze au terroir de Ressouches pour la somme de 36 l.
195	25/01/1650	ARNOUD Jean	Masseloup p Le Buisson	BOUT Guillaume	La Védrielle p Ste Colombe	quittance	Guillaume BOUT charpentier de la Védrielle ...
100	06/10/1648	ASTIER Jean	Nozières p Aumont	CHALVET Anne veuve de François DALMAS	Aumont	ratification	Anne CHALVET veuve de François DALMAS d'Aumont confesse avoir reçu de Jean ASTIER et Louise ALLO mariés de Nozières ... de plus value de la vente de la métairie....
25	16/03/1647	ASTOUR (ou ASTRUC ou ASTIER) Blaise vieux	Le Fau pSt Léger	ASTOUR (ou ASTRUC ou ASTIER)Blaise jeune	Le Fau pSt Léger	quittance	Blaise ASTOUR (ou ASTRUC ou ASTIER) jeune a reçu de Baise ASTOUR (ou ASTRUC ou ASTIER) vieux son frère 60 l pour paiement du contenu au légat fait par feu Antoine ASTOUR (ou ASTRUC ou ASTIER) prêtre en son testament.
91	30/09/1648	BARLET Pierre	Couffinet p Ste Colombe	ROUME Jean	Couffinet p Ste Colombe	échange	Pierre BARLET et Jean ROUME de Couffinet échangent des prés.
108	06/12/1648	BARLET Pierre	Couffinet p Ste Colombe	ROUME Pierre	Couffinet p Ste Colombe	achat	Pierre ROUME fils de Jean du Couffinet vend à Pierre BARLET du Couffinet un jardin pour la somme de 11l.
26	04/04/1647	BARRES Pierre	Feneyrols p Prinsuéjols	ROUVEYROLLES Jean	Ferluc p Prinsuéjols	achat	Jean ROUVEYROLLES vend à Pierre BARRES des terres pour 72 l.

30	27/04/1647	BARRES Pierre	Feneyrols p Prinsuéjols	COLOMB Antoine	Pommeyrols	reconnaissance	Antoine COLOMB de Pommeyrols en Gévaudan comme mari de Marguerite BARRES a reçu de Pierre BARRES son beau frère 93 l sur la dot promise à ladit Marguerite en leur CM
153	05/05/1649	BASTIDE Vidal	Contrandes p Ste Colombe	BOUQUET Jean	Longuesagne p Javols	partage	Vidal BASTIDE de Contrandes et Jean BOUQUET de Longuesagne, ledit BOUQUET comme père et administrateur des biens de Pierre BOUQUET son fils et de Marguerite BASTIDE sa femme soeur dudit Vidal, sachant feu Blaise BASTIDE père dudit Vidal et de ladite Marguerite est décédé ab intestat laissant 3 enfants et pour troisième Philippe BASTIDE fille dudit feu Blaise laquelle du vivant de son père fut mariée avec Jean CAULET de Chantegrenouille et par lui payée de la dot que ledit feu Blaise lui avait contitué lors de son CM , procèdent au partage des biens de feu Blaise BASTIDE assistés de Jean VANEL du Ventouzet et Pierre MEISSONNIER du Cher.
29	22/04/1647	BESSIERE Guillaume	Solatges p Prinsuéjols	FAYET Jean	Le Py p Prinsuéjols	reconnaissance	Jean FAYET en qualité de mari d'Agnès BESSIERE reconnaît avoir reçu de Guillaume BESSIERE 68 l une robe noire drap de maison sur la dot promise à ladite Agnès en leur CM.
62	02/11/1647	BESSIERE Guillaume	Solatges p Prinsuéjols	HERMET Pierre	Solatges p Prinsuéjols	échange	Pierre BESSIERE et Pierre HERMET de Solatges échangent une grange et un chazal et grange.
147	20/04/1649	BESSIERE Guillaume	Solatges p Prinsuéjols	CONNORT Jean	Solatges p Prinsuéjols	accord	Guillaume BESSIERE et Jean CONNORT de Solatges sur le point d'entrer en procès pour raison de .. et courtilage, par l'entremise d'Antoine BESSIERE de Fréjoutes frère de Guillaume et Jean AVIGNON de Rieutort oncle dudit CONNORT passent un accord.

213	13/05/1650	BESSIERE Guillaume	Solatges p Prinsuéjols	CONNORT Jean, Guillaume CHANTAL	Solatges p Prinsuéjols	rapport d'expert	Antoine VALENTIN du Rochadel et Jean VANEL du Ventouzet experts comis par les Officiers Ordinaires de Peyre de la partie de Guillaume BESSIERE de Solatges à effet de procéder à une estimation de chemins au terroir de Solatges qui faute d'entretien ...par la négligence de Guillaume CHANTAL et Jean CONORT de Solatges et Guillaume PORTE de Ventouzet ... les experts font leur rapport à l'assistance – Bertrand CHASSANG et Jean COUDERC de Solatges
43	23/06/1647	BEYRES Pierre	Trémouloux	MOULIN Pierre	Ressouches p Le Buisson	reconnaissance	Pierre MOULIN de Ressouches comme mari de Philippe BEYRES a reçu de Pierre BEYRES son beau frère de Trémouloux 63 l deux linceuls, une brebis avec son agneau sur la dot promise à ladite Philippe en leur CM reçu par M° HUGONNET.
145	18/04/1649	BOUDET Pierre	La Brugeirette p Ste Colombe	FORESTIER Jean	Champagnac p Lachamp	reconnaissance	Jean FORESTIER de Champagnac p Lachamp comme mari de Marguerite BOUDET confesse avoir reçu de Pierre BOUDET son beau frère de la Brugeirette 26 l en paiement de la dot promise à ladite BOUDET en leur CM.
128	15/02/1649	BOURGADE Agnès	La Védrinelle p Ste Colombe	CHAUVET Antoine	Gibertès p Le Buisson	reconnaissance	Antoine CHAUVET du Gibertès confesse avoir reçu d'Agnès BOURGADE sa fiancée de La Védrinelle absente Pierre BOURGADE son père 291 l ... gagnés de son travail et industrie.
12	28/12/1646	BOURGADE Jean	La Védrinelle p Ste Colombe	BOURGADE Pierre	La Védrinelle p Ste Colombe	partage	Pierre BOURGADE, en paiement du droit de légitime dû à Jean BOURGADE son frère, tant du chef d'Antoine BOURGADE leur père que de Jeanne ASTIER leur mère a fait délaissement audit Jean présent et acceptant de la maison et grange à lui donnée par ledit feu Antoine BOURGADE leur père, plus une devèze, un champ et finalement la moitié du jardin. Icelui Jean a fait délaissement à Pierre BOURGADE son frère d'une maison et grange qu'il a acquise de Jean VEDRINELLE et a rendu audit Pierre 50 livres.

199	03/03/1650	BOURGADE Jean	La Védrinelle p Ste Colombe	VANEL François	La Védrinelle p Ste Colombe	achat	François VANEL de la Védrinelle comme mari d'Agnès PORTE héritière de feu Jean PORTE son père vend à Jean BOURGADE de la Védrinelle une devèze pour le prix de 52 l 10 sols.
202	03/04/1650	BOURGADE Jean	La Védrinelle p Ste Colombe	CHARBONNIER Jean	La Védrinelle p Ste Colombe	achat	Jean CHARBONNIER de la Védrinelle vend à Jean BOURGADE de la Védrinelle un champ pour le prix de 16 l.
35	15/05/1647	BOUT Guillaume	Solatges p Prinsuéjols	HERMET Pierre	Solatges p Prinsuéjols	échange	Guillaume BOUT et Pierre HERMET ont fait échange et permutation de maison couverte de tuile avec son courtilage, grange et étable couverte de paille, prés.
80	25/04/1648	BOUT Guillaume	Solatges p Prinsuéjols	BRUN Bertrand	Las Fons p Ste Colombe	achat	Bertrand BRUN de Las Fons vend à Guillaume BOUT de Soulatges un champ à lui baillé par Jean BRUN son père, pour le prix de 60 l.
188	21/11/1649	BOUT Vidal	Las Fons	HERMET Pierre	Solatges p Prinsuéjols	rémission faculté	Pierre HERMET de Solatges consent à Vidal BOUT de Las Fons la faculté d'user de deux razes dans son pré pour conduire les eaux dans son pré et en jouir chacun une semaine sur deux moyennant 4 l.
173	27/06/1649	BOUT Vidal et ALANCHE Antoine	Las Fons p Ste Colombe	BOUT Marguerite	Contrandes p Ste Colombe	accord	Marguerite BOUT veuve d'André BOISSONNADE de Contrandes, son père Durand BOUT lui a fait un légat de deux robes, deux couvertes, et deux linceuls dans son testament et feue Isabelle FOURNIER sa mère est décédée ab intestat laissant 6 enfants, elle a donc droit au 6ème de ses biens, Astruge BOUT sa sœur est décédée ab intestat elle a droit à un septième de ses biens, Vidal BOUT son frère de Las Fons est héritier dudit feu Durand leur père et bien tenant des biens de ladite feue FOURNIER leur mère et de ladite feue Astruge leur sœur, elle l'aurait fait appeler devant les Officiers Ordinaires de Peyre pour obtenir paiement du légat à elle fait par feu Durand. Les parties conviennent d'un accord. Vidal BOUT et Antoine ALANCHE son beau fils donnent ses droits à Marguerite BOUT.

130	24/02/1649	BRASSAC Jean	St Chély	RESCOSSIER François	Le Buisson	achat	François RESCOSSIER tailleur du Buisson sachant Jean BRASSAC marchand de St Chély lui avoir consenti contrat de vente le 04/06/1643 d'un champ et devèze au terroir du Buisson et être encore débiteur envers ledit BRASSAC vend à Jean BRASSAC marchand ladite devèze et champ pour 190 l.
57	02/10/1647	BRUGEIRON Jean	La Védrinelle p Ste Colombe	BOURGADE Jean	La Védrinelle p Ste Colombe	échange	Jean BRUGEIRON et Jean BOURGADE de la Védrinelle échangent un chazal de maison grange courtilage jardin.
58	07/10/1647	BRUGEIRON Jean	La Védrinelle p Ste Colombe	BOURGADE Jean	La Védrinelle p Ste Colombe	rapport d'expert	Nicolas LAURENT consul de Javols et Antoine VALENTIN de Rochadels lesquels sachant Jean BRUGEIRON et Jean BOURGADE avoir fait échange d'une grange, chazal, jardin ont fait l'estimation des biens échangés et déterminent les sommes restant à payer.
81	27/04/1648	BRUGEIRON Jean	La Védrinelle p Ste Colombe	BOURGADE Jean	La Védrinelle p Ste Colombe	ratification échange	Jean BRUGEIRON et Jean BOURGADE de la Védrinelle ont échangé une grange, jardin et chazal le 2 octobre dernier, une estimation des biens a été faite par des experts, ils approuvent et ratifient leur rapport et concluent l'échange.
178	15/07/1649	BRUGEIRON Jean	La Védrinelle p Ste Colombe	BOURGADE Jean	La Védrinelle p Ste Colombe	quittance	Jean BOURGADE de la Védrinelle confesse avoir reçu de Jean BRUGEIRON de la Védrinelle 75 l du contenu au contrat de ratification d'échanges du 27/04/1649 et une paire de taureaux.
59	28/10/1647	BRUGEIRON Pierre		BRANDON Charles et Pierre	Chirac	reconnaissance	Charles et Pierre BRANDON père et fils de Chirac , ledit Pierre comme mari de Catherine BRUGEIRON confessent avoir reçu de Pierre BRUGEIRON frère de ladite Catherine du lieu de (Chan...) 300 L pour le légat fait à ladite Catherine par Philip BRUGEIRON son père en son vivant notaire royal du Buisson dans son dernier testament reçu par M° Pierre ROUX notaire de St Sauveur.

92		BRUGEIRON Pierre		JAUZION Marie		transaction	Marie de JAUZION veuve de Jean GIRBAL sr de la Rhode... Etienne et Aldebert GIRBAL , Pierre BRUGEIRON fils et héritier de feu Philip BRUGEIRON notaire du Buisson – Antoine JAUZION père de Marie-
78	13/04/1648	BRUN Bertrand	Las Fons p Ste Colombe	BRUN Jean	Las Fons p Ste Colombe	achat	Jean BRUN de Las Fons vend à Bertrand BRUN son fils dudit lieu des champs.
36	03/06/1647	BRUN Jean	Las Fons p Ste Colombe	HERRE Raymond	Vimenet p La Chaze de Peyre	achat	Raymond HERRE de Vimenet vend à Jean BRUN de las Fons un champ pour le prix de 24 l.
38	03/06/1647	BRUN Jean	Las Fons p Ste Colombe	ROUME Blaise	Vimenet p La Chaze de Peyre	échange	Jean BRUN et Blaise ROUME échangent un champ acquis par Jean BRUN à Raymond HERRE et un champ au terroir du Cher.
39	03/06/1647	BRUN Jean	Las Fons p Ste Colombe	MEISSONNIER Etienne	Le Cher	échange	Jean BRUN et Etienne MEISSONNIER échangent des champs.
63	24/11/1647	BRUN Jean	Las Fons p Ste Colombe	HOSTALIER Jean	Belveze P Ste Colombe	échange	Jean BRUN et Jean HOSTALIER échangent des champs.
65	07/12/1647	BRUN Jean	Las Fons p Ste Colombe	PORTE Guillaume	Ventouzet p Ste Colombe	échange	Jean BRUN et Guillaume PORTE échangent des champs.
112	12/01/1649	BUFFIER Etienne mari d'Astruge MAUREL	Las Fons p Ste Colombe	ALLO Jeanne veuve de Guillaume MAUREL	Las Fons p Ste Colombe	transaction	Etienne BUFFIER chirurgien comme mari d'Astuge MAUREL de Las Fons et Jeanne ALLO veuve de Guillaume MAUREL dudit lieu, pour raison de la dot d'Hélix SALTEL mère de ladite Astruge et dudit Guillaume – 180 l une vache une brebis – attendu que ladite SALTEL était débitrice de 42 l, pour légat de 15 l fait à ladite Astruge par feu Vidal MAUREL son père en son testament reçu par moi notaire ... lesdits mariés demandent à Jeanne ALLO 180 l une vache une brebis dues à ladite SALTEL - contestation de la dite ALLO- Les parties passent une transaction.
134	03/03/1649	CHARBONNIER Jean	La Védrinelle p Ste Colombe	GROLEE (de) de VIRVILLE Antoine	La Baume p Prinsuéjols	achat	Puissant seigneur Antoine de GROLEE de VIRVILLE seigneur et baron de Montbreton en Peyre habitant au château de la Baume p Prinsuéjols a vendu à Jean CHARBONNIER de la Védrinelle une métairie au terroir de la Védrinelle pour la somme de 900 livres.

61	31/10/1647	CHASSAN Pierre jeune	Les Gouttes p Ste Colombe	BOISSONNADE Durand, maréchal	Contrandes p Ste Colombe	reconnaissance	Durand BOISSONNADE maréchal de Contrandes en qualité de mari de Marguerite CHASSAN confesse avoir reçu de Pierre CHASSAN jeune son beau frère des Gouttes 77 l pour la dot promise à ladite Marguerite CHASSAN en leur CM reçu par moi .
221	03/07/1650	CHAUVET Durand	Pratviala p Prinsuéjols	COMBETTES Jean et Jeanne POUDEVIGNE	Javols et St Juéry p Fournels	achat	Jean COMBETTES comme mari d'Hélix POUDEVIGNE de Javols et Jeanne POUDEVIGNE de St Juéry p Fournels lesquels sachant sr Pierre POUDEVIGNE et Marie REVERSAT père et mère de ladite Helix et Jeanne POUDEVIGNE être décédés ab intestat laissant 4 enfants, Helix et Jeanne soeurs ont droit au 4ème de leurs biens – cité feu François REVERSAT frère de la dite Marie – Jean COMBETTES vend à Durand CHAUVET de Pratviala le quart qui à chacun d'eux leur appartient de l'herbe à la devèze de Pratviala provenant des biens de la dite REVERSAT pour le prix de 12 L.
200	21/03/1650	CHAUVET Jean	Fréjoutes P Prinsuéjols	GIBELIN Guillaume	Le Py p Prinsuéjols	accord	Jean CHAUVET de Fréjoutes sachant avoir passé contrat de vente avec Guillaume GIBELIN du Py d'un pré sis à Soulatges sont en procès et passent un accord.
144	18/04/1649	CHAUVET Jean et Antoine	Pratviala p Prinsuéjols	THERON Antoine	Pratviala p Prinsuéjols	achat	Antoine THERON de Pratviala vend à Jean et Antoine CHAUVET de Pratviala un champ à Pratviala plus un jardin pour le prix de 60 l.
145	20/04/1649	COMBETTES Mathieu	La Brugeirette p Ste Colombe	BONNET Jean	La Brugeirette p Ste Colombe	partage	Jean BONNET et Mathieu COMBETTE de la Brugeirette, ledit Mathieu comme mari d'Hélix BOUDET ont procédé au partage d'un champ acquis par eux.
148	20/04/1649	CONNORT Jean	Solatges p Prinsuéjols	CHASSAN Bertrand	Solatges p Prinsuéjols	échange	Bertrand CHASSAN et Jean CONNORT de Soltages échangent des prés.
156	10/05/1649	CONNORT Jean	Solatges p Prinsuéjols	CHAUVET Antoine et Durand	Solatges p Prinsuéjols	reconnaissance	Antoine et Durand CHAUVET père et fils de Solatges, ledit Durand fils comme mari de Jeanne CONNORT confessent avoir reçu de Jean CONNORT de Solatges frère de ladite Jeanne 90 l pour paiement de la dot promise à ladite Jeanne lors de son CM.

183	28/10/1649	CONNORT Pierre	Las Fons p Ste Colombe	CHABBERT Jean et Jacques	Le Buisson	reconnaissance	Jean et Jacques CHABBERT père et fils du Buisson, ledit Jacques comme mari de Catherine CONNORT, confessent avoir reçu de Pierre CONNORT de Las fons père de ladte Catherine,132 l de la dot promise à la dite Catherine en leur CM reçu par M° DIEUFOUFES de Chirac.
73	08/03/1648	CONORT Pierre	Las Fons p Ste Colombe	CHABBERT Jean et Jacques	Gibertès p Le Buisson	reconnaissance	Jean et Jacques CHAPBERT père et fils du Gibertès, le fils comme mari de Catherine CONORT confessent avoir reçu de Pierre CONORT père de ladite Catherine du lieu de Las Fons la somme de 110 l, une robe serge de couleur pourpre, une couverture laine, deux linceuls, 6 brebis, une vache ou pour la valeur d'icelle la somme de 22 l, une paire de taureaux ou pour la valeur d'icelle la somme de 42 l pour la dot promise à ladite Catherine CONORT lors du CM passé avec Jacques CHAPBERT.
102	26/10/1648	CONORT Pierre	Las Fons p Ste Colombe	FOURNIER Agnès	Hermabessière p Ste Colombe	achat	Agnès FOURNIER veuve de Guillaume DELPRAT d'Hermabessière, sachant feu Antoine FOURNIER son père avoir vendu à Pierre CONORT vieux de Las Fons un pré pour 90 livres et par ledit contrat avoir consenti des plus values du pré pour 40 l, par autre contrat de vente avoir vendu audit CONORT une devèze, ladite FOURNIER ratifie les contrats de vente et quitte ledit CONORT – Citée Agnès SEGUIN mère d'Agnès FOURNIER
104	23/11/1648	CONORT Pierre	Las Fons p Ste Colombe	SEGUIN Agnès	Hermabessière p Ste Colombe	ratification vente	Agnès SEGUIN veuve d'Etienne FOURNIER d'Hermabessière sachant que le 26 du mois dernier sa fille Agnès FOURNIER sa fille et héritière de feu Etienne FOURNIER a consenti contrat de vente et plus values au profit de Pierre CONORT de Las Fons de prés que son feu mari lui avait vendus, ratifie ce contrat.

116	19/01/1649	CONORT Pierre et GAILHARD Benoit	Las Fons p Ste Colombe	ALLO Jeanne veuve de Guillaume MAUREL	Las Fons p Ste Colombe	quittance	Pierre CONORT vieux de Las Fons sachant avoir donné quittance à Benoit GAILHARD de Las Fons de 55 l suite à un contrat de vente consenti audit GAILHARD par Jeanne ALLO veuve de Guillaume MAUREL d'une partie d'un pré et jardin, ladite ALLO avait différé le paiement des 55 l audit CONORT ... ladite ALLO confesse avoir reçu de Benoit GAILHARD les 55 l.
179	05/09/1649	DALLE Gabriel	Couffinet p Ste Colombe	MARQUES Madeleine	St Sauveur	quittance	Magdeleine MARQUES de St Sauveur confesse avoir reçu de Gabriel DALLE de Couffinet 30 l en remboursement de pareille somme reçue par ledit DALLE de feu Antoine BOULET des Andes à elle due par icelui comme légataire de feu Jeanne BOULET sa cousine du Couffinet.
42	17/06/1647	DALLE François	Aumont	MAZEL (du) Isabeau	Ste Colombe	quittance	Isabeau du MAZEL fille de feu Guillaume de Ste Colombe a reçu de François DALLE notaire royal d'Aumont 20 l à elle légués par Dlle Jeanne du MAZEL sa tante belle mère dudit DALLE en son dernier testament reçu par M° CHASSAN notaire d'Aumont.
49	22/07/1647	DALLE Gabriel	Couffinet p Ste Colombe	ROUME Jean	Couffinet p Ste Colombe	achat	Jean ROUME du Couffinet vend à Gabriel DALLE du Couffinet un pré au terroir du Couffinet au prix estimé par Jacques CHASSARIC et Antoine VALENTIN praticien de Rouchadel soit 144 l.

50	15/09/1647	DALLE Gabriel	Couffinet p Ste Colombe	ROUME Pierre	Couffinet p Ste Colombe	accord	Pierre ROUME fils de Jean du Couffinet sachant le 22/07 dernier Jean ROUME son père avoir consenti un contrat de vente au profit de Gabriel DALLE du Couffinet d'un pré pour laquelle vente il se serait obligé solidairement avec son père à faire valoir ledit pré en déduction audit DALLE et d'autant serait venu ... dudit DALLE que dudit Pierre ROUME que ledit Jean ROUME père aurait donné tous ses biens à Catherine ROUME sa fille en faveur du mariage contracté avec Pierre ROUME. Pour l'acquittement du prix de vente Etienne MASSOL de Laval oncle de Pierre ROUME lui avait consenti les biens qu'il avait au terroir du Couffinet sans quoi il ne peut acquitter le prix, il fait délaissement audit DALLE de partie des terres acquises dudit MASSOL....
56	02/10/1647	DALLE Gabriel	Couffinet p Ste Colombe	MASSOL Etienne	Laval p St Léger	quittance	Etienne MASSOL de Laval p St Léger confesse avoir reçu de Gabriel DALLE et Pierre ROUME fils à Jean du Couffinet 90 l dudit DALLE et 36 l dudit ROUME pour prix de la vente consentie audit ROUME par contrat reçu par moi notaire.
61	31/10/1647	DALLE Gabriel	Couffinet	MASSOL Etienne	Laval p St Léger	quittance	Etienne MASSOL de Laval p St Léger confesse avoir reçu de Pierre ROUME du Couffinet des mains propres de Gabriel DALLE dudit lieu 21 l pour le prix de vente consentie audit ROUME devant moi notaire.
184	29/10/1649	DALMAS Antoine	Aumont	DALMAS Jean	Aumont	achat	Jean DALMAS praticien fils à feu François DALMAS d'Aumont vend à Antoine DALMAS notaire royal d'Aumont une maison, grange, jardin, étable, prés, champs moyennant 1240 l....

94	05/10/1648	DALMAS Jean	Aumont	ASTIER Jean	Nozières p Aumont	transaction	LE 05/05/1643 Anne CHALVET veuve de François DALMAS d'Aumont avait consenti un contrat de vente au profit de Louise ALLO femme de Jean ASTIER de Chancelades d'une métairie au terroir de Nozières pour 1540 l, croyant avoir été lésée a fait un procès -une estimation de la métairie a été faite pour 3200 l- Ce jour 05/10/1648 Jean DALMAS praticien d'Aumont fondé par Anne CHALVET sa mère et Jean ASTIER mari de Louise ALLO passent un accord pour le paiement de la plus value.
99	05/10/1648	DALMAS Jean	Aumont	CHALVET Anne veuve de François DALMAS	Aumont	procuration	Anne CHALVET veuve de François DALMAS d'Aumont et son héritière fiduciaire constitue son procureur général Jean DALMAS son fils pour passer une transaction avec Jean ASTIER mari de Louise ALLO.
220	08/06/650	DELCROS ? Guillaume	Malbouzon	Habitants MALBOUZON	Malbouzon	achat	Jean VAI... prêtre et curé de Malbouzon, Jacques PRADIER , Antoine LIBOUREL, Guillaume BESSIERE, Gaspard ALANCHE, Jean LIBOUREL jeune,habitants de Malbouzon vendent à Guillaume (DELCROS ?)de Malbouzon partie de patures pour 30 livres.
89	03/08/1648	DURAND Jean	Ste Colombe	GRANIER Pierre	Chirac	reconnaissance	Pierre GRANIER fils de Charles de Chirac comme mari de Jeanne DURAND confesse avoir reçu de Jean DURAND son beau père 45 l de la dot promise à ladite Jeanne lors de leur CM.
136	10/03/1649	ETIENNE Antoine	La Védrielle p Ste Colombe	BOUT Guillaume	La Védrielle p Ste Colombe	achat	Guillaume BOUT de la Védrielle vend à Antoine ETIENNE de la Védrielle un champ à la Védrielle pour 24 .
188	22/11/1649	ETIENNE Antoine	La Védrielle p Ste Colombe	BOUT Guillaume	La Védrielle p Ste Colombe	quittance	Guillaume BOUT de la Védrielle a vendu à Antoine ETIENNE de la Védrielle un champ par contrat passé par moi notaire. Ce champ a depuis fait l'objet d'une estimation par Jean PINHEDE de Chirac et Jean VANEL du Ventouzet – paiement de la plus value.
194	16/01/1650	ETIENNE Antoine	La Védrielle p Ste Colombe	BOURGADE Pierre	La Védrielle p Ste Colombe	achat	Pierre BOURGADE de la Védrielle vend à Antoine ETIENNE de la Védrielle un jardin pour 43 l.

149	25/04/1649	FANGUIN Jean	Las Fons p Ste Colombe	COMBETTES Guy	Ste Colombe	achat	Guy COMBETTE de Ste Colombe vend à Jean FANGUIN jeune fils de feu Guillaume son beau frère de Las Fons un pré au terroir de Contrandes pour 42 l.
204	20/04/1650	FANGUIN Jean	Las Fons p Ste Colombe	PROZET Jean	Le Cher p Ste Colombe	quittance	Jean PROZET du Cher suivant contrat de vente consenti par Jeanne ALLO veuve de Guillaume MAUREL de las Fons au profit de Jean FANGUIN vieux fils de feu Guillaume de las Fons d'une devèze et champ le 20/11/1646 reçu par moi notaire confesse avoir reçu dudit FANGUIN 258 l à lui légués par ladite ALLE lors du contrat au moyen d'obligation, ledit PROZET a rendu l'obligation audit FANGUIN et le quitte.
10	16/12/1646	FOURNIER Antoine	Pratviala p Prinsuéjols	HERMET Pierre	Solatges p Prinsuéjols	achat	Pierre HERMET vend à antoine FOURNIER son beau frère un champ pour 157 l. Ledit HERMET demande à payer en moins ce qu'il avait consenti audit FOURNIER son beau frère pour reste de la dot promise à Antoinette HERMET sa sœur.
18	31/01/1647	FOURNIER Antoine	La Combe P Prinsuéjols	FOURNIER Guillaume	La Combe P Prinsuéjols	rapport d'expert	Antoine VALENTIN du Rochadel et Antoine GRAS de Trémouloux experts comis par Antoine FOURNIER RICHARD et Guillaume FOURNIER VIDAL de la Combe pour estimer un pré vendu par ledit Guillaume audit Antoine. Ce pré contient 15 quintals de foin et a une valeur de 100 livres.
21	15/02/1647	FOURNIER Antoine	La Combe P Prinsuéjols	PORTE Guillaume et Guillaume	Antrenas	reconnaissance	Guillaume et autre Guillaume PORTE père et fils, le fils comme mari de Marguerite FOURNIER, confessent avoir reçu d'Antoine FOURNIER RICHARD 180 l, une vache, une velle de 3 ans, une couverte laine de pays, 2 linceuls, 6 brebis et 6 agneaux .. dot promise à ladite Marguerite FOURNIER en leur CM reçu par M° HUGONNET notaire.

44	27/06/1647	FOURNIER Antoine	La Combe P Prinsuéjols	FOURNIER Jean	Le Bousquet	quittance	Jean FOURNIER RICHARD natif de la Combe habitant le Bousquet p? diocèse de Rodez a reçu d'Antoine FOURNIER RICHARD son frère de la Combe 40 l une vache avec son veau une jument 6 brebis 3 agneaux une velle de 2 ans promis lors de son CM reçu par M° FAYOLLE notaire de St Genies.
36	08/05/1647	FOURNIER Astorg	Fréjoutes P Prinsuéjols	ALLO Jeanne	Las Fons p Ste Colombe	achat	Jeanne ALLO veuve de Guillaume MAUREL de Las Fons vend à Astorg ROUVIER (ou FOURNIER) partie d'un champ pour 5 l 10 sols.
171	15/06/1649	FOURNIER Astorg	Fréjoutes P Prinsuéjols	CHAUVET Jean	Fréjoutes P Prinsuéjols	rémission de droits	Jean CHAUVET de Fréjoutes a promis à Astorg FOURNIER son beau fils de Fréjoutes de ... la muraille qu'il faut pour ... le courtilage de sa maison moyennant 6 l.
172	15/06/1649	FOURNIER Astorg	Fréjoutes P Prinsuéjols	CHAUVET Jean	Fréjoutes P Prinsuéjols	bail en paiement	Jean CHAUVET de Fréjoutes sachant Astorg FOURNIER et Jeanne CHAUVET sa fille avoir passé CM le 14 ? 1641 et avoir donné à sa fille entre autres choses une .. de champ, une robe drap de maison, une couverture et deux linceuls ...
32	07/05/1647	FOURNIER Marguerite	Villerousset p Ste Colombe	FOURNIER Marguerite	Villerousset p Ste Colombe	partage	Marguerite FOURNIER veuve de sr Durand BADUEL de Villerousset délaisse à Marguerite FOURNIER sa sœur dudit lieu des parties de l'étable et grange qu'elle a à Villerousset, jardin, champs, ladite Marguerite jeune quitte sa sœur pour tous et chacun de ses droits de légitime paternels et maternels ensemble la succession à elle échue par le décès de feu Jean, Astruge et Isabeau FOURNIER ses frères et sœurs ensemble.
140	06/04/1649	FOURNIER Mathieu	Ressouches p Le Buisson	FOURNIER Marie	Ressouches p Le Buisson	quittance	Marie FOURNIER veuve de Durand CHARBONNIER de Ressouches comme mère de Vidal CHARBONNIER confesse avoir reçu de Mathieu FOURNIER son frère de Ressouches 12 l qu'il devait audit feu CHARBONNIER son mari et deux seiers seigle et une brebis de la constitution faite lors de son CM avec ledit feu CHARBONNIER.

138	10/03/1649	FOURNIER PEYROT Pierre	Trémouloux p Le Buisson	FOURNIER PEYROT Pierre	Ressouches p Le Buisson	quittance	Pierre FOURNIER PEYROT de Ressouches confesse avoir reçu de Pierre FOURNIER PEYROT son neveu de Trémouloux 21 l contenus au contrat d'accord fait entre ledit FOURNIER de Ressouches et feu Bernard FOURNIER son frère et père dudit FOURNIER de Trémouloux.
31	27/04/1647	FOURNIER RICHARD Antoine	La Combe P Prinsuéjols	SEGUIN (de) Aldebert seigneur de Prades	Marvejols	lods	Noble Aldebert de SEGUIN seigneur de Prades comme seigneur du lieu et mandement de la Combe informé des acquisitions faites par Antoine FOURNIER RICHARD de la Combe de champs et estives déclare avoir été payé suffisamment des droits de lods à lui dus pour ces ventes.
45	29/06/1647	FOURNIER RICHARD Antoine	La Combe P Prinsuéjols	FOURNIER VIDAL Guillaume	La Combe P Prinsuéjols	achat	Guillaume FOURNIER VIDAL de la Combe vend à Antoine FOURNIER RICHARD de la Combe un champ au terroir dudit lieu pour le prix de 72 l.
179	01/08/1649	FOURNIER RICHARD Antoine	La Combe P Prinsuéjols	Antoine SOUCHON	La Combe P Prinsuéjols	quittance	Antoine SOUCHON tisserant de la Combe confesse avoir reçu de Guillaume FOURNIER VIDAL de la Combe absent des mains propres d'Antoine FOURNIER RICHARD aussi de la Combe 78 l et 6 pistolles en paiement du contrat d'hypothèque consenti par ledit FOURNIER VIDAL audit SOUCHON d'un pré.
90	09/08/1648	FOURNIER VIDAL Guillaume	La Combe Prinsuejols	Clergé	Prinsuéjols	fondation	Guillaume FOURNIER VIDAL, Bernard CHABANON et Guillaume BEYRES de La Combe p Prinsuéjols tenanciers des biens de feu Guillaume FOURNIER PEYROT confessent devoir au Clergé de Prinsuejols Mre Antoine NOZERAN prêtre et curé de la paroisse 15 l l légués au clergé par ledit feu FOURNIER PEYROT en son testament et promettent de payer annuellement 15 sols.
86	04/07/1648	GAILHARD Benoit	Las Fons p Ste Colombe	ROUME Astruge	Ressouches p Le Buisson	achat	Astruge ROUME veuve de Jean TEISSIER de Ressouches vend à Benoit GAILHARD de Las Fons un pré pour la somme de 113 l.

109	12/01/1649	GAILHARD Benoit	Las Fons p Ste Colombe	ALLO Jeanne	Las Fons p Ste Colombe	achat	Jeanne ALLO veuve et héritière sous bénéfice d'inventaire de Guillaume MAUREL de las Fons vend à Benoit GAILHARD de Las Fons partie d'un pré et jardin pour la somme de 55 l.
111	12/01/1649	GAILHARD Benoit	Las Fons p Ste Colombe	ALLO Jeanne veuve de Guillaume MAUREL	Las Fons p Ste Colombe	quittance	Pierre CONORT vieux de Las Fons confesse avoir reçu de Benoit GAILHARD de La Fons 55 l sur la somme de 60 l pour laquelle feu Guillaume MAUREL son débiteur lui avait consenti une obligation portant hypothèque d'un pré et jardin vendu audit GAILHARD ce jour par Jeanne ALLO veuve et héritière dudit MAUREL.
141	15/04/1649	GIBELIN Jean	Le Py	VALAT Jacques	Le Py	transaction	Procès entre Jean GIBELIN du Py comme mari d'Antoinette SIRVEN et Jacques VALAT du Py pour raison des biens de feu Jacques REVERSAT et Philippe THERON mariés du Py. Ces biens ont fait l'objet d'un partage non écrit. Antoine SIRVEN beau père dudit GIBELIN et de feu Jean VALAT père dudit Jacques VALAT. Le 15/04/1649 lesdits GIBELIN et VALAT transigent, un nouveau partage des biens de Jacques REVERSAT et Philippe THERON sera fait entre eux.
75	05/04/1648	GIZARD Jean	Le Py p Prinsuéjols	HERRE Raymond	Vimenet p La Chaze de Peyre	reconnaissance	Raymond HERRE de Vimenet comme mari de Hélix GIZARD confesse avoir reçu de Jean GIZARD du Py son beau père absent Pierre GIZARD son fils pour lui la somme de 30 l pour la dot promise à ladite Hélix en leur CM reçu par moi notaire.
101	06/10/1648	GIZARD Jean	Le Py p Prinsuéjols	HERRO Raymond	La Chaze de Peyre	reconnaissance	Raymond HERRO de la Chaze mari d'Hélix GIZARD confesse avoir reçu de Jean GIZARD son beau père du Py 10 l 2 sols pour la dot promise à ladite Hélix GIZARD lors de leur CM.
184	28/10/1649	GIZARD Jean	Le Py p Prinsuéjols	HERRO Raymond	Vimenet p La Chaze de Peyre	reconnaissance	Raymond HERRO de Vimenet comme mari d'Hélix GIZARD confesse avoir reçu de Jean GIZARD son beau père du Py 10 l en paiement de la dot promise à ladite Helix en leur CM reçu par moi notaire.

66	02/01/1648	GOTTY Marguerite	Couffinet p Ste Colombe	ROUME Pierre	Couffinet p Ste Colombe	reconnaissance	Pierre ROUME fils de Jean du Couffinet confesse avoir reçu de Marguerite GOTTY sa femme 75 l qu'elle s'est constitué lors de leur CM devant moi notaire.
60	30/10/1647	GRAS Guillaume	St Sauveur	PLANCHON Jean	Aubigeyres p St Sauveur de Peyre	achat	Guillaume PLANCHON notaire royal d'Aubigeyres vend à Guillaume GRAS de St Sauveur partie d'un champ, ledit champ ayant appartenu à feu Antoine MOULIN beau père dudit GRAS, pour le prix de 33 l.
5	01/12/1646	GRAS Jean	Las Fons p Ste Colombe	GRAS Jean	Marvejols	quittance	Jean GRAS natif de Las Fons habitant Marvejols a reçu de Jean GRAS son frère aîné de Las Fons.. contrat de transaction passé entre eux
27	06/04/1647	GRAS Jean	Las Fons p Ste Colombe	GRAS Jean	Marvejols	quittance	Jean GRAS natif de Las Fons habitant de Marvejols a reçu de Jean GRAS son frère aîné de Las Fons 50 l pour le contenu d'un contrat passé entre eux.
40	10/06/1647	GRAS Jean	Las Fons p Ste Colombe	RESCOSSIER François	Le Buisson	achat	François RESCOSSIER tailleur du Buisson vend à Jean GRAS de Las Fons partie d'un champ pour le prix de 4 l 10 sols.
45	01/07/1647	GRAS Jean	Las Fons p Ste Colombe	PORTE Durand	Las Fons p Ste Colombe	partage	Jean PINHEDE du Cher, Antoine VALENTIN du Rochadel, Guillaume VIDAL de la Brugeirette, lesquels sachant le 27 juin dernier avoir fait compromis devant moi notaire entre Jean GRAS et Durand PORTE de las Fons approuvent un rapport d'expert.
169	03/06/1649	GRAS Jean	Las Fons p Ste Colombe	PORTE Jean et Guillaume	Las Fons p Ste Colombe	reconnaissance	Jean et Guillaume PORTE père et fils de Las Fons, Guillaume comme mari de Marguerite GRAS confessent avoir reçu de Jean GRAS de Las Fons père de ladite Marguerite 50 l en paiement de la dot promise à ladite Marguerite dans son CM avec ledit Guillaume.
217	06/06/1650	GRAS Jean	Las Fons p Ste Colombe	PORTE Jean et Guillaume	Las Fons p Ste Colombe	reconnaissance	Jean et Guillaume PORTE père et fils de las Fons, Guillaume comme mari de Marguerite GRAS confessent avoir reçu de Jean GRAS de Las Fons père de ladite Marguerite 50 l en paiement de la dot promise à ladite Marguerite dans son CM reçu par moi notaire avec ledit Guillaume.

209	09/05/1650	GRAS Jean et Durand PORTE	Las Fons p Ste Colombe	GALHARD Benoit	Las Fons p Ste Colombe	déclaration	Benoit GAILHARD de las Fons comme mari de Jeanne VANEL- Jean GRAS er Durand PORTE de las Fons ont un droit de servitude pour quérir leur foin et mettre du bétail , ledit GAILHARD veut définir ce droit de servitude suite à une assignation en justice.
150	25/04/1649	HERMET Jean	Les Combettes p Le Buisson	GRAS Jean	Ste Colombe	reconnaissance	Jean GRAS de Ste Colombe comme mari de Marguerite AYGOUIN confesse avoir reçu de Jean HERMET de Combettes présent et acceptant comme bien tenant de feu Raymond AYGOUIN la somme de 30 l pour paiement du légat fait à ladite Marguerite sa femme par ledit feu Raymond AYGOUIN son père en son testament.
121	07/02/1649	HERRO Raymond	Vimenet p La Chaze de Peyre	BRUN Bertrand	Las Fons p Ste Colombe	transaction	Pour raison de différend de Raymond HERRO tant en qualité de père de ses enfants et de Catherine BRUN sa femme que comme rémissionnaire de Marguerite BOUT sa belle mère que comme rémissionnaire de Pierre JAUBERT mari d'Isabeau BRUN de la Combe d'une part et Bertrand BRUN fils et donataire de Jean BRUN son père de Las Fons. Ledit HERRO prétend que sa belle mère Marguerite BOUT est sa débitrice pour 24 l et lui aurait fait rémission sur les sommes à elle dues par Guillaume de LAPORTE, ledit HERRO demande à Jean BRUN de faire valoir cette rémission.... ledit HERRO et Bertrand BRUN passent un accord
4	23/11/1646	HOSTALIER Guillaume	Soleyrols p Ste Colombe	HOSTALIER Jean	Belveze P Ste Colombe	quittance	Jean OSTALIER a reçu de Guillaume OSTALIER son père 34 livres, somme promise lors de son CM
208	06/05/1650	ISSARNY Jean	Rieutort	RIGAL Blaise	Trémouloux p Prinsuéjols	reconnaissance	Blaise RIGAL de Trémouloux comme père de Jean RIGAL, icelui mari de Quiterie ISSARNY confesse avoir reçu de Jean ISSARNY de Rieutort père de ladite Quiterie 96 l en paiement de la dot promise à ladite Quiterie lors de son CM fait avec ledit Jean RIGAL reçu par M° MEISSONNIER notaire
8	09/12/1646	JULIEN Pierre	Fenestres	BRUGEIRON Jean	La Védrinelle p Ste Colombe p Ste Colombe	reconnaissance	Jean BRUGEIRON mari de Marie JULHIEN confesse avoir reçu de Pierre JULHIEN son beau frère 40 l 3 robes... pour paiement de la dot de ladite Marie JULHIEN.

84	24/06/1648	MAUREL Jacques	Ressouches p Le Buisson	BOUSSUGE Marguerite	Ressouches p Le Buisson	donation	Marguerite BOUSSUGE veuve de Philip MAUREL de Ressouches sachant avoir reçu de Jacques MAUREL son fils de bons et agréables services, réduite en vieillesse et ne plus pouvoir gagner sa vie, donne audit Jacques MAUREL tous ses biens droits et actions présents et à venir, se réserve les droits de légitime de ses autres enfants et sa demeure dans la maison.
21	21/02/1647	MAZEL (du) Antoine sr de COSTEREGORD	Ste Colombe	VANEL Jean	Le Ventouzet	accord	Antoine du MAZEL sr de COSTEREGORD sachant avoir passé un contrat de vente au profit de François RAMPAN bourgeois de St Chély et Jean VANEL du Ventouzet d'une métairie pour 1000 l et croyant que la métairie était d'une plus grande valeur a appelé les acheteurs devant les Officiers Ordinaires de Peyre demandant 70 livres qu'il prétendait lui être dus par ledit VANEL pour la moitié de la plus value de la moitié de la métairie lui appartenant, il quitte ledit VANEL pour cette somme.
216	25/05/1650	MAZEL (du) Antoine sr de COSTEREGORD	Ste Colombe	MAZEL (du) Alban	Ste Colombe	rémission de donation	Alban du MAZEL ... seigneur de MORANGIES sachant Antoine du MAZEL sr de COSTEREGORD son ? avoir fait donation de tous ses biens audit Seigneur de COSTEREGORD et sachant que le seigneur de MORANGIES l'a subrogé à ladite donation, consent qu'il dispose toute sa vie des effets de cette donation.
136	08/03/1649	MEISSONNIER Etienne	Le Cher	HERRO Raymond	Vimenet p La Chaze de Peyre	achat	Raymond HERRE de Vimenet vend à Etienne MEISSONNIER du Cher les plus values qu'il pourrait avoir sur un champ vendu audit MEISSONNIER au prix de 104 l, la présente vente est fait au prix de 7 l 10 sols.
44	24/06/1647	MEISSONNIER Pierre	Couffinet	MEISSONNIER Etienne	Marvejols	quittance	Etienne MEISSONNIER maréchal de Marvejols a reçu de Pierre MEISSONNIER aussi maréchal de Couffinet 50 l du contenu au contrat de donation fait audit Pierre par Pierre MEISSONNIER et Jeanne MAUREL ses père et mère des Andes reçue par moi notaire.

201	28/03/1650	MEISSONNIER Pierre	Couffinet p Ste Colombe	AMARGIER Barthélémy	Les Andes P St Sauveur	achat	Barthélémy AMARGIER des Andes comme mari de Marguerite ROUCHIER ? Fille et donataire de Jean ROCHIER des Andes sachant ledit ROCHIER son beau père être débiteur de Pierre MEISSONNIER de Couffinet et sachant que ledit ROCHIER a fait donation de ses biens à sa fille , vend audit MEISSONNIER maréchal de Couffinet partie d'un champ ...
202	07/04/1650	MEISSONNIER Pierre	Couffinet p Ste Colombe	ROCHIER Jean	Les Andes P St Sauveur	rapport d'expert	Jean ROCHIER des Andes a fait donation de ses biens à sa fille Marguerite ROCHIER femme de Barthélémy AMARGIER à condition que ledit AMARGIER paye ses dettes à Pierre MEISSONNIER de Couffinet, ledit AMARGIER a consenti un contrat de vente audit MEISSONNIER par devant moi notaire d'un champ. Nicolas LAURENT consul de Javols et Antoine VALENTIN de Rochadels experts ont fait une expertise de ses biens.
27	18/04/1647	MEISSONNIER Pierre, maréchal	Couffinet p Ste Colombe	FOURNIER Marguerite	Le Ventouzet p Ste Colombe	quittance	Marguerite FOURNIER vend à Pierre MEISSONNIER maréchal une estive à Couffinet pour le prix de 22 livres 10 sols.
52	20/09/1647	MEISSONNIER Pierre, maréchal	Couffinet p Ste Colombe	ROUME Jean	Couffinet p Ste Colombe	achat	Jean ROUME du Couffinet vend à Pierre MEISSONNIER maréchal du Couffinet une devèze au terroir du Couffinet pour le prix de 36 l.
67	27/01/1648	MEISSONNIER Pierre, maréchal	Couffinet p Ste Colombe	ROUME Pierre	Couffinet p Ste Colombe	ratification vente	Pierre ROUME du Couffinet sachant Jean ROUME son beau père du Couffinet le 27/09/1647 avoir consenti un contrat de vente au profit de Pierre MEISSONNIER maréchal du Couffinet d'une devèze pour le prix de 36 l approuve et ratifie cette vente.
138	14/03/1649	MEISSONNIER Pierre, maréchal	Couffinet p Ste Colombe	ROCHIER Jean	Les Andes P St Sauveur	échange	Pierre MEISSONNIER maréchal du Couffinet et Jean ROCHIER des Andes échangent des prés et champs.
165	21/05/1649	MEISSONNIER Pierre, maréchal	Couffinet p Ste Colombe	ROCHIER Jean	Les Andes P St Sauveur	rapport d'expert	Niicolas LAURENT consul de Javols, Antoine VALENTIN de Rochadels p St Sauveur, experts rendent un rapport d'expertise pour le contrat passé entre Jean ROCHIER des Andes et Pierre MEISSONNIER maréchal de Couffinet d'un échange de prés.

189	13/12/1649	MEJAN Isabeau	Le Buisson	GEVAUDAN Durand	Le Buisson	quittance	Durand GEVAUDAN du Buisson a reçu d'Isabeau MEJAN femme de Guillaume GERBAIL du Buisson absent et des mains propres de Clément PIGEYRE du Buisson 100 l dus pour un contrat passé entre eux.
117	20/01/1649	MOULIN Pierre	Ressouches p Le Buisson	CHAUVET Laurent	Le Buisson	quittance	Laurent CHAUVET du Buisson confesse avoir reçu de Pierre MOULIN de Ressouches 34 l pour vente d'un pré.
164	16/05/1649	MOULIN Pierre	Ressouches p Le Buisson	VANEL François	La Védrinelle p Ste Colombe	achat	François VANEL de la Védrinelle vend à Pierre MOULIN de Ressouches un pré moyennant 63 l.
218	07/06/1650	MOULIN Pierre	Ressouches p Le Buisson	VANEL François	La Védrinelle p Ste Colombe	achat	François VANEL de la Védrinelle comme mari d'Agnès PORTE héritière de feu Jean PORTE son père vend à Pierre MOULIN de Ressouches un pré et partie d'un champ moyennant la somme de 120 l.
132	01/03/1649	MOURE Antoine	Serverette	BOUCHARENC Jacques	Les Bessils p Javols	achat	Jacques BOUCHARENC des Bessils vend à Antoine MORE sieur de Pratviala de Serverette une maison sise au Bessils acquise par son feu père et partagée avec Barthélémy BOUCHARENC son fils par donation, lui vend aussi une partie d'un champ ainsi qu'un jardin et enfin un autre champ pour la somme de 450 l.
182	19/10/1649	PAGES Antoine	Fréjoutes P Prinsuéjols	BRUN Bertrand	Las Fons p Ste Colombe	achat	Bertrand BRUN de las Fons, sachant feu Durand PINHEDE de Fréjoutes avoir vendu à Jean BRUN son père de las Fons la faculté de jouir et prendre l'eau deux jours de la semaine d'un sien pré, en qualité de donataire de feu Jean BRUN son père vend à Antoine PAGES de Fréjoutes beau fils dudit PINHEDE la faculté de prendre l'eau dans ledit pré et d'en jouir deux jours par semaine, moyennant le prix de 12 l.
24	16/03/1647	PAGES Pierre	Marvejols	VANEL François	La Védrinelle p Ste Colombe	achat	François VANEL en qualité de mari d'Agnès PORTE fille et héritière sous bénéfice d'inventaire de feu Jean PORTE son père vend à Pierre PAGES bedeau de l'église de Marvejols une devèze et champ pour 191 l. Ledit PAGES quitte par le moyen d'une obligation par feux Jean et autre Jean PORTE père et fils ayeul et père de la dite Agnès au profit d'Antoine BOYER praticien de Marvejols.

28	22/04/1647	PAREN Pierre	La Védrinelle p Ste Colombe	PAREN Durand	La Védrinelle p Ste Colombe	rémission de droits	Durand PAREN tailleur vend à Pierre PAREN son frère tous ses biens et droits de légitime paternels moyennant 72 l.
74	25/03/1648	PAREN Pierre	La Védrinelle p Ste Colombe	FOURNIER Mathieu	Ressouches p Le Buisson	achat	Mathieu FOURNIER BESSIERE de Ressouches vend à Pierre PAREN de la Védrinelle un champ à la Védrinelle acquis de feu Jean VEDRINELLE pour la somme de 30 l.
82	29/04/1648	PAREN Pierre	La Védrinelle p Ste Colombe	PAREN Durand	La Védrinelle p Ste Colombe	quittance	Durand PAREN tailleur de la Védrinelle confesse avoir reçu de Pierre PAREN son frère dudit lieu 12 l du contenu d'un contrat passé entre eux le 22 avril dernier.
107	02/12/1648	PAREN Pierre	La Védrinelle p Ste Colombe	PAREN Marguerite	La Védrinelle p Ste Colombe	quittance	Marguerite PAREN fille de feu Giral PAREN maréchal et feu Suzanne BRUN mariés de la Védrinelle confesse avoir reçu de Pierre PAREN son frère dudit lieu subrogé par Claude PAREN leur sœur à l'hérédité de ladite Suzanne BRUN leur mère, la somme de 30 l du légat à elle fait par ladite Suzanne BRUN en son testament.
13	31/12/1646	PELLEGRY Barthélémy	Villerousset p Ste Colombe	FOURNIER Marguerite	Villerousset p Ste Colombe	achat	Marguerite FOURNIER veuve de sr Durand BADUEL de Villerousset vend à Barthélémy PELEGRY une devèze.
192	04/01/1650	PIGEYRE Clément, maréchal	Le Buisson	MEJAN Isabeau et GERBAIL Raymond	Le Buisson	reconnaissance	Isabeau MEJAN veuve de Guillaume GERBAIL du Buisson et Raymond GERBAIL son fils du Buisson, ledit Raymond comme mari d'Antoinette PIGEYRE confessent avoir reçu de Clément PIGEYRE maréchal du Buisson frère de la dite Antoinette six vingt livres pour la dot promise à ladite Antoinette lors de leur CM.
17	06/01/1647	PLAGNIARD Guillaume		VALAT Jacques	Usanges p Prinsuéjols	reconnaissance	Jacques VALAT comme fiancé de Catherine PLAGNIARD a reçu de Guillaume PLAGNIARD son beau père de la ? 300 l.
115	14/01/1649	PLAGNIARD Guillaume	Le Vergne p St Chély d'Aubrac	VALAT Jacques	Usanges p Prinsuéjols	reconnaissance	Jacques VALAT d'Usanges comme mari de Catherine PLAGNIARD a reçu de Guillaume PLAGNIARD marchand de la (Vernhe) son beau frère 380 l une robe drap de maison pour entier paiement de la dot promise à ladite Catherine par ses père et mère lors de leur CM.

6	05/12/1646	PORTE Durand et Bertrand VANEL	Las Fons p Ste Colombe	LAURENT Jean	Couzet p St Laurent de Muret	quittance	Jean LAURENT du Crouzet p St Laurent de Muret comme père d'autre Jean LAURENT mari de Jeanne VANEL, suivant la rémission à lui faite par Jean VANEL du Ventouzet a reçu de Bertrand VANEL, des mains propres de Durand PORTE son beau fils 340 l dont Bertrand VANEL était débiteur envers Jean VANEL par contrat passé entre eux
215	22/05/1650	PORTE Guillaume, BOUT Vidal	Las Fons p Ste Colombe	HERMET Antoine et Pierre	Solatges p Prinsuéjols	accord	Vidal BOUT, Guillaume PORTE, Benoit GAILHARD Edmond BOUSSUGE de Las Fons et Pierre HERMET de Solatges ont fait des échanges de terres et passent un accord.
170	03/06/1649	PORTE Jean et Guillaume	Las Fons p Ste Colombe	SEGALA Etienne	Debusses p Salmon	reconnaissance	Etienne SEJALA de Debusses p Salmon comme mari de Marie PORTE confesse avoir reçu de Jean et Guillaume PORTE père et fils de Las Fons ses beau père et beau frère 50 l en paiement de la dot promise à ladite Marie lors de son CM avec ledit Etienne SEJALA.
218	06/06/1650	PORTE Jean et Guillaume	Las Fons p Ste Colombe	SEJALA Etienne	Debusses p Salmon	reconnaissance	Etienne SEJALA de Debusses p Salmon comme mari de Marie PORTE confesse avoir reçu de Jean et Guillaume PORTE père et fils de Las Fons ses beau père et beau frère 50 l en paiement de la dot promise à ladite Marie lors de son CM avec ledit Etienne SEJALA.
41	12/06/1647	PROZET Jean	Le Cher p Ste Colombe	PINHEDE Jean	Le Cher p Ste Colombe	achat	Jean PINHEDE vieux fils de feu Guillaume du Cher vend à Jean PROZET son oncle dudit lieu un pré.. pour le prix de 240 l.
68	06/02/1648	PROZET Jean	Le Cher p Ste Colombe	RESCOSSIER François	Le Buisson	achat	François RESCOSSIER tailleur du Buisson vend à Jean PROZET du Cher une devèze et champs pour le prix de 50 l.
64	07/12/1647	REMIZY Jean	Ventouzet p Ste Colombe	PAREN Pierre	La Védrinelle p Ste Colombe	reconnaissance	Pierre PAREN de la Védrinelle comme mari de Marguerite REMIZY confesse avoir reçu de Jean REMIZY son beau père du Ventouzet absent Catherine BESSIERE sa femme pour lui 148 l et de Jean PONS son beau frère du Ventouzet 20 l de la dot promise à ladite Marguerite REMIZY en leur CM reçu par moi notaire.

105	02/12/1648	REMIZY Jean	Ventouzet p Ste Colombe	PAREN Pierre	La Védrinelle p Ste Colombe	reconnaissance	Pierre PAREN de la Védrinelle comme mari de Marguerite REMIZY confesse avoir reçu de Jean REMIZY son beau père du Ventouzet absent Catherine BESSIERE sa femme pour lui 20 l ,une robe de la dot promise à ladite Marguerite REMIZY en leur CM reçu par moi notaire.
187	31/10/1649	REMIZY Jean	Ventouzet p Ste Colombe	PAREN Pierre	La Védrinelle p Ste Colombe	reconnaissance	Pierre PAREN de la Védrinelle comme mari de Marguerite REMIZY confesse avoir reçu de Jean REMIZY son beau père du Ventouzet absent Catherine BESSIERE sa femme pour lui 20 l en paiement de la dot promise à ladite Marguerite par ledit REMIZY son père en leur CM reçu par moi notaire.
151	28/04/1649	REVERSAT Jean GUILHEMARD	Pratviala p Prinsuéjols	MONTANIER Antoine	Fontanes p St Sauveur	achat	Antoine MONTANIER de Fontanes comme tuteur des enfants de feu François REVERSAT son beau frère de Prativiala et Jeanne BOUCHARENC leur mère ici présente vend à Jean REVERSAT Guilhemard de Prativiala une petite maison qui menace ruine appartenant audits enfants sise au lieu de Prativiala et le courtilage moyennant 115 l.
205	20/04/1650	RIEUTORT Guillaume et Barthélémy COMBETTES	Batifoulier o p St Sauveur	RIEUTORT Antoine	Les Combettes p Le Buisson	échange	Guillaume RIEUTORT du Batifoulier et Barthélémy COMBETTE de Combettes échangent des champs.
85	04/07/1648	ROUME Mathieu	Ressouches p Le Buisson	ROUME Astruge	Ressouches p Le Buisson	échange	Mathieu et Astruge ROUME frère et sœur de Ressouches, ladite Astruge veuve de Jean TEISSIER, échangent des prés et champs.
47	20/07/1647	ROUME Pierre	Couffinet p Ste Colombe	MASSOL Etienne	St Léger	achat	Etienne MASSOL de Laval p St Léger vend à Pierre ROUME fils de Jean son neveu du Couffinet une maison sise au Couffinet joignant celle dudit Jean ROUME père et un champ et un pré pour le prix de 450 l. Citée Catherine ROUME femme d'Etienne MASSOL.
5	04/12/1646	ROUVIER Astorg	Fréjoutes P Prinsuéjols	CHAUVET Jean	Fréjoutes p Prinsuéjols	achat	Jean CHAUVET vend à Astorg ROUVIER son beau fils une devèze pour 125 l

87	22/05/1648	ROUX (de) Jean	Fontanes p St Sauveur	COMBETTES Pierre mari d'Isabeau ROUX	La Rouvière p Le Buisson	transaction	Jean de ROUX de Fontanes et Isabeau ROUSSETE femme de Pierre COMBETTES passent une transaction concernant les biens délaissés par feu Marguerite CHASSARIC leur mère-cité Jean CHASSARIC fils de feu Marguerite.
7	07/12/1646	ROUX Marguerite	St Sauveur	ROUX Guillaume	St Sauveur	ratification donation	Guillaume ROUX bailhe de St Sauveur sachant avoir fait donation à Marguerite ROUX sa (petite fille) de tous ses biens droits actions présents et à venir, avoir ... en faveur de Pierre ROUX son ... en faveur de Jeanne DALLE veuve de feu Pierre ROUX son fils ... considérant les biens de son fils étant revenus en sa puissance subroge et révoque la dite donation .. audit Pierre ROUX en faveur de Jeanne DALLE sa belle fille... confirme et ratifie la donation faite en faveur de Marguerite ROUX, ladite Marguerite ROUX en récompense de la présente donation donne à Jeanne et autre Jeanne ROUX ses sœurs 500 l comme aussi à Pierre ROUX son frère 60 l comme aussi à Antoinette ROUX sa nièce femme de Jacques CHASSARIC et Isabeau ROUX aussi sa nièce femme de Pierre ESTEVENON del Grach et à chacune 5 sols.
121	07/02/1649	SAVOIE Etienne	Feneyrols p Prinsuéjols	PINHEDE Jeanne	Fréjoutes p Prinsuéjols	quittance	Jeanne PINHEDE fille de feu Durand de Fréjoutes assistée d'Antoine PAGES son fiancé confesse avoir reçu d'Etienne SAVOIE de Feneyrols son oncle une velle à elle léguée par feu Isabeau CHARBONNEL son ayeule en son dernier testament reçu par M° ALDIN notaire de Nasbinals.
83	01/06/1648	TEISSEIDRE Pierre		MATHIEU Pierre	Pratviala p Prinsuéjols	reconnaissance	Pierre MATHIEU de Pratviala comme mari de Marguerite TEISSEIDRE confesse avoir reçu de Pierre TEISSEIDRE son beau frère de (Costevayre) 36 l pour la dot promise à ladite Marguerite en leur CM

140	05/04/1649	VALAT Guillaume et Pierre THERON	Pratviala p Prinsuéjols	SERRE Jean et Pierre	Ginestuejols p Noalhac	reconnaissance	Jean et Pierre SERRRE père et fils de Ginestuejols p Noalhac, le fils comme mari de Jeanne VALAT ont reçu de Guillaume VALAT et Pierre THERON beau père et beau fils de Pratviala 120 l de la dot promise à ladite Jeanne VALAT par Guillaume VALAT son père en leur CM.
175	29/06/1649	VALAT Jeanne	Pratviala p Prinsuéjols	PAGES Pierre	Le Monnet p Antrenas	reconnaissance	Pierre PAGES du Monnet comme mari de feu Antoinette SALLES confesse avoir reçu de Jeanne VALAT sa belle mère de Pratviala absente Antoine SALLES son fils présent et acceptant pour elle 25 l pour paiement de la brebis léguée à sa dite feu femme par feu Jean VALAT son ayeul en son testament reçu par M° Jean DALLE notaire d'Aumont. Confesse avoir reçu 21 l 10 sols de sa belle mère dont une partie en l'acquit de feu Samuel BASTIDE auquel feu Marguerite PORTE sa mère était débitrice par obligation dudit PAGES , a reçu 2 robes drap de maison, une couverture de Montpellier, deux linceuls, une paire de taureaux pour fin et entier paiement de la dot promise à ladite feu Antoinette SALLES sa femme lors de leur CM (M° Hilaire BRUGEIRON) par feu Jean SALLES son père , et acquitte sa belle mère.
207	01/05/1650	VALAT Jeanne et Antoine SALLES	Pratviala p Prinsuéjols	LAURENT Jean et Antoine	Le Buisson	reconnaissance	Jean et Antoine LAURENT père et fils du Buisson, ledit Antoine comme mari de Isabeau SALLES confessent avoir reçu de Jeanne VALADE et Antoine SALLES mère et fils de Pratviala 200 l une robe une vache avec son veau 5 brebis et 5 agneaux, une couverture de Montpellier et 2 linceuls pour paiement du légat fait à ladite Isabeau SALLES par feu Jean VALAT son ayeul d'une brebis et pour la dot promise à ladite Isabeau lors de son CM reçu par M° HUGONNET notaire de St Sauveur.
166	01/06/1649	VALENTIN Jean	Le Crozet	TINEL François	Aumont	achat	François TINEL maréchal d'Aumont vend à Jean VALENTIN fils de feu Jean du Crozet un champ au terroir du Crozet pour le prix de 67 l.

23	14/03/1647	VANEL François	La Védrinelle p Ste Colombe	GRANIER Jean	St Léger	quittance	Jean GRANIER fils de feu Pierre sachant François VANEL en qualité de mari d'Agnès PORTE fille et héritière sous bénéfice d'inventaire de feu Jean PORTE avoir promis de lui consentir contrat de vente de partie d'un champ en paiement de 240 l à lui dus par feu Jean PORTE et pour reste de la dot à lui promise ou à Guillaumette BIRON sa femme en leur CM, ledit GRANIER remet audit VANEL 240 L .
157	15/05/1649	VANEL François	La Védrinelle p Ste Colombe	HERMET Claude veuve de SANSON Pierre	Le Buisson	bail en paiement	Claude HERMET veuve de Pierre SANSON meunier habitant du Moulin del Long p du Buisson, à présent femme de Guillaume FOUQ... de la Combe p Prinsuejols, sachant Jean PORTE de la Védrinelle beau frère dudit feu SANSON avait obtenu sentence des Officiers Ordinaires de Peyre en 1633 à laquelle ledit feu SANSON avait été condamné à payer audit PORTE 80 l pour la nourriture et entretien d'un sien petit enfant, à présent François VANEL de la Védrinelle comme mari d'Agnès PORTE fille et héritière dudit feu Jean PORTE en demande paiement et ladite HERMET répondait que son feu mari en avait payé une partie. Ladite HERMET comme tutrice des enfants dudit feu SANSON son mari baille en paiement au dit François VANEL partie d'un pré appartenant à ses enfants situé au terroir de Ressouches.
83	02/06/1648	VANEL Jean	Ventouzet p Ste Colombe	SALGUES Guiot	Lisle p Les Bessons	achat	Guiot SALGUES de Lisle p Les Bessons, sachant Pierre CHABBERT meunier du Moulin de Combettes lui avoir consenti un contrat de vente d'un pré et champ, subroge à la dite vente Jean VANEL du Ventouzet pour 170 l.
176	09/07/1649	VANEL Jean	Ventouzet p Ste Colombe	VANEL François	La Védrinelle p Ste Colombe	échange	Jean VANEL du Ventouzet et François VANEL de la Védrinelle échangent des prés.

190	27/12/1649	VANEL Jean	Ventouzet p Ste Colombe	MEISSONNIER Etienne et Jean HOSTALIER	Belveze P Ste Colombe	achat	Etienne MEISSONNIER et Jean HOSTALIER de Belvèze, ledit HOSTALIER comme administrateur des personnes et biens de Guillaume HOSTALIER son fils vendent à Jean VANEL de Ventouzet un champ au terroir de Belvèze pour 9 L.
210	13/05/1650	VANEL Pierre		MONTANIER Marguerite	Contrandes p Ste Colombe	achat	Marguerite MONTANIER de Contrandes vend à Pierre VANEL de St Chalier ? Un champ au terroir de Contrandes pour 60 l.
9	10/12/1646	VIDAL Blaise	Contrandes p Ste Colombe	ROULLAN Pierre	Cougoussac p Recoules d'Aubrac	reconnaissance	Pierre ROULLAN de Cougoussac comme mari de Marguerite BARLET a reçu de Blaise VIDAL de Contrandes la somme de ... promise à ladite Marguerite en leur CM reçu par moi notaire
159	16/05/1649	VIDAL Jean, Agnès, Isabeau, Jeanne	Belveze p Ste Colombe	HOSTALIER Jean	Belveze p Ste Colombe	partage	Jean, Agnès, Isabeau et Jeanne VIDAL frère et sœurs de Belvèze, ledit Jean habitant depuis 20 ou 25 ans Maxilhan en Languedoc , et Jean HOSTALIER de Belvèze procédant comme père de Guillaume HOSTALIER son fils et mari de feu Catherine VIDAL sa femme, lesquelles parties sachant feu Jean VIDAL leur père décédé ab intestat laissant 5 enfants et que feu Jeanne RAMPAN leur mère avait institué HU ladite feu Catherine VIDAL , se partagent les biens de feu Jean VIDAL leur père et feu Jeanne RAMPAN leur mère, avec l'avis de Jean VANEL du Ventouzet et Pierre MEISSONNIER du Cher.